



Compte rendu — Conférence IDET

Economie circulaire : le recyclage au cours d'un déménagement

Intervenants : **Kamel Aïssaoui** (Responsable Exploitation Immobilière IDF, Bouygues Telecom, Membre du Conseil de Surveillance de l'IDET) · **Lionel Pithoud** (Directeur Pôle Mobilier, Re.You)

Mars 2026

1. Contexte

1.1 Un secteur en mutation profonde

Pendant plusieurs décennies, la logique dominante lors d'un déménagement ou d'un réaménagement de bureaux était simple : se débarrasser de l'ancien mobilier et racheter du neuf. Ce modèle linéaire est aujourd'hui remis en cause sous l'effet conjugué de contraintes économiques, réglementaires et culturelles.

Selon les données de l'institut Xerfi, le marché du mobilier de bureau représentait 1,2 milliard d'euros en 2024, dont seulement **4 % relevaient du réemploi**. Les projections tablent sur une **part de 20 à 30 % d'ici 2030**, soit **une multiplication par cinq** du volume en moins de six ans.

1.2 Le cas Bouygues Télécom : du déménagement au réaménagement

Bouygues Télécom occupe depuis 2009-2010 le Technopole de Meudon-la-Forêt : 55 000 m² et environ 4 000 postes de travail. Face au choix de quitter le bâtiment ou de le moderniser, l'entreprise a choisi le réaménagement en site occupé, avec 22 phases de travaux successifs. L'objectif affiché est ambitieux : **100 % du mobilier existant réemployé ou reconditionné**, sans achat de neuf.

Ce projet illustre que la démarche de réemploi s'applique aussi bien à un déménagement classique (site A vers site B) qu'à un réaménagement sur place, à condition d'anticiper très en amont le planning et le phasage.

2. Enjeux

2.1 Enjeux environnementaux

Le reconditionnement évite l'extraction de matières premières, la fabrication industrielle et le transport de produits neufs. Les données fournies par ReYou permettent d'objectiver ces économies :

- 50 à 60 kg de CO₂ évités par siège reconditionné (vs neuf équivalent).
- 100 à 120 kg de CO₂ évités par poste de travail reconditionné.
- Soit 180 à 200 kg de CO₂ évités par collaborateur équipé (siège + bureau).

Ces données, validées par l'ADEME, sont restituées au client sous forme de certificat d'économie carbone, directement intégrable dans un bilan carbone ou un rapport RSE.

2.2 Enjeux économiques

Le réemploi génère des **économies financières** substantielles par rapport à l'achat de neuf, estimées **entre 20 % et 50 %** selon la gamme de mobilier concernée. Cette fourchette large s'explique par le fait que le coût de reconditionnement est quasi fixe, quel que soit le prix d'achat initial du mobilier : l'économie relative est donc plus importante sur les produits hauts de gamme.

Si les opérations de reconditionnement impliquent des surcoûts logistiques (transport aller-retour, stockage temporaire, phasage), ceux-ci n'effacent pas l'avantage économique global. Un facteur économique souvent sous-estimé est la disponibilité. Un mobilier reconditionné ou disponible en stock de seconde main peut être livré en 15 jours, contre 8 semaines ou plus pour du neuf, ce qui réduit considérablement les risques de dérive de planning.

2.3 Enjeux opérationnels et organisationnels

Le réemploi est plus complexe à piloter que l'achat de neuf. Il requiert parfois davantage d'intervenants, un phasage rigoureux et une coordination renforcée entre équipes internes, prestataires et utilisateurs. Bouygues Télécom a par exemple découpé son projet en 22 phases, une par plateau, rendues possibles grâce au télétravail et à la flexibilité des modes de travail.

Exemple : Le reconditionnement d'un fauteuil peut s'opérer à trois niveaux : nettoyage approfondi sur site (niveau 1), réparation de pièces en atelier (niveau 2), ou démontage complet et remontage intégral avec remplacement des éléments usés (niveau 3, le plus fréquent).

2.4 Enjeux culturels et managériaux

Le changement de mentalité est réel, mais encore en cours. Deux évolutions notables ressortent des échanges : d'une part, les collaborateurs, avant réticents à la « deuxième main », acceptent désormais plus facilement, et préfèrent même parfois, un mobilier reconditionné dès lors que la qualité visuelle et fonctionnelle est au rendez-vous. D'autre part, la pression en faveur du réemploi vient aujourd'hui autant des équipes que de la direction.

3. Recommandations

3.1 Adopter le principe « réemploi en priorité »

Toute opération de déménagement ou de réaménagement devrait désormais débiter par un audit précis du parc mobilier existant avant toute décision d'achat. Le réemploi doit constituer l'option par défaut ; le recours au neuf n'intervient qu'en complément, lorsque le réemploi ne peut satisfaire l'intégralité du besoin. **Ces deux modèles ne s'opposent pas : ils se complètent.**

3.2 Exploiter les leviers de flexibilité du travail

Le télétravail et le flex office constituent des atouts opérationnels majeurs pour conduire un réaménagement en site occupé. Ils permettent de libérer des zones par rotation et de réduire les perturbations pour les équipes.

3.3 Contribuer à structurer un marché encore naissant

La montée en puissance du réemploi suppose que les entreprises qui modernisent leur parc mobilier acceptent de mettre à disposition du marché le mobilier sorti de leur usage. Plus elles le font, plus l'offre de seconde main s'étoffe et plus le cercle vertueux se referme. En ce sens, chaque opération de réaménagement est aussi un acte de structuration du marché.

Conclusion

Le gaspillage du mobilier de bureau n'est pas une fatalité. Il est le produit d'une logique d'achat linéaire de plus en plus remise en question. Une part croissante d'organisations font en effet du réemploi un réflexe plutôt qu'une exception, acceptent la complexité opérationnelle comme le prix normal d'une démarche responsable, et en tirent, *in fine*, des bénéfices économiques et environnementaux qui renforcent leur image auprès de leurs collaborateurs.

Un grand merci à Kamel Aïssaoui et Lionel Pithoud pour la richesse de leurs échanges et leurs retours d'expérience. L'ensemble des participants, par leur présence attentive et leurs questions, ont contribué à nourrir cette réflexion collective sur le réemploi et le reconditionnement du mobilier de bureau. Un remerciement tout particulier à Miguel Derennes pour la qualité de son animation.